

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 22 septembre 2020

Date de convocation : 18 septembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 16

L'an deux mille vingt, le 22 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Audrey VANHOOREN, Guy LABARRERE, Isabelle MONTIN.

PROCURATIONS : Audrey VANHOOREN à Bérénice DABAN, Guy LABARRERE à Antoine CUYAUBERE, Isabelle MONTIN à Claire PEAUDECERF-BADET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2020-46 : demande de subvention voirie communale 2020

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux de réfection de la voirie communale – programme 2020.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 40 212,53 € HT

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Plan de financement prévisionnel

	Montant HT	Montant TTC
Estimation travaux + AMO	40 212,53 €	48 255,04 €
Subvention Département (40 212,53 € x 25%)		10 053,13 €
Fonds libres		38 201,91 €

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

